



▼

JOURNEE D'ACTUALITE

TRAVAIL SOCIAL ET NUMERIQUE

Les aspects déontologiques
et juridiques

Le 5 novembre 2019
De 9h00 à 17H00
À LILLE

Inscription en ligne :
code NUMTS 001

HAUTS DE FRANCE
DÉLÉGATION DU
NORD PAS-DE-CALAIS

PROGRAMME



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT
LES COLLECTIVITES
PROGRESSENT

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
MANIFESTATIONS

TRAVAIL SOCIAL ET NUMERIQUE

Les aspects déontologiques et juridiques

Le 5 novembre 2019 à la Délégation du Nord – Pas-de-Calais
15, rue de Bavay – 59800 LILLE
de 9h00 à 17h00 (accueil à partir de 8h45 - pause déjeuner de 12h15 à 13h45)

CONTEXTE

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté met l'accent sur la lutte contre le non-recours aux droits dans son engagement numéro 4.

Cela exige un effort accru des pouvoirs publics dans le domaine numérique, à travers une simplification des démarches et un meilleur accompagnement humain à l'usage du numérique.

La dématérialisation des administrations suppose donc une évolution des pratiques professionnelles chez les travailleurs sociaux dans l'accompagnement des usagers.

Cette journée de conférence a pour objectif de sécuriser les pratiques professionnelles, notamment en terme de protection des données personnelles.

PUBLIC

Travailleurs sociaux, agents des centres communaux et intercommunaux d'action sociale, agents des centres sociaux.

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux du numérique d'un point de vue juridique, éthique et déontologique.
- Sécuriser les pratiques professionnelles.

CONTENU

- La transition numérique et les travailleurs sociaux.
- Le cadre juridique, les références éthiques et déontologiques, les valeurs à respecter.
- Le mandat d'accompagnement de l'utilisateur au numérique (source CNIL) : qu'est-ce qu'un mandat ?
- Les règles d'or du numérique pour le respect des droits fondamentaux.
- Qu'est-ce qu'une donnée de santé ?

METHODES PEDAGOGIQUES

Conférence illustrée par des cas pratiques.

Les stagiaires qui le souhaitent peuvent présenter des situations en lien avec des expériences d'accompagnement des usagers.

INTERVENANT

Hervé BORDY, Formateur juriste conseil, chargé de cours à l'université de Lille et Bordeaux, ancien conciliateur de justice.

INSCRIPTION

L'inscription se fait à l'adresse suivante : <https://inscription.cnfpt.fr/> en utilisant le code **NUMTS 001**.

Une convocation vous sera envoyée. Celle-ci validera votre participation.

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE :

Le déjeuner, l'hébergement et le déplacement sont à la charge des participants.

CONTACTS

Stéphanie VANDEMBROUCQ, Assistante de formation
stephanie.vandembroucq@cnfpt.fr, 03 20 15 69 45

Nadège WADOUX, Conseillère formation
nadege.wadoux@cnfpt.fr